

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250422_P_064
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec AMSTAR PROD pour l'organisation de 2 représentations du spectacle LouPapaPoul à destination d'un public jeune.

Le Président,

N° 20250422_P_064

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**AMSTAR PROD
31 Rue Boiron
69440 MORNANT**

N° SIRET : 44899656100040

Pour l'organisation de 2 représentations du spectacle LouPapaPoul à destination d'un public jeune.

Date : Mardi 21 Octobre 2025

Durée : 35 minutes pour une représentation

Lieu : Médiathèque Aurec-sur-Loire

Public : Jeune Public à partir de 3 ans

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 1 108.60€ TTC (frais de déplacement inclus)

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 22 Avril 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250422-20250422_P_064-AU
Reçu le 24/04/2025